

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD-EST / SOURCES DES SALLES

N°23-2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Mardi 15 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois de novembre, à dix-huit heures le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est / Sources des Salles s'est réuni à la Salle des Fêtes de Cerisiers, sous la présidence de Mr BERTIN Lionel.

Membres présents :

1 Mr ROUSSELLE	26 Mr NTONDELET KIYINDOU	51 Mr PONTALIER	76
2 Mr PINGAL	27 Mr PENTECOTE	52 Mr PHILIPPON	77
3 Mr PESLE	28 Mr VAN DER HULST	53 Mr ARNAULT	78
4 Mr GRELLAT	29 Mr THERIAL	54 Mr CHIESA	79
5 Mr LOTH	30 Mr CHAMPEAU	55 Mr LAVENTUREUX	80
6 Mr LESPINE	31 Mr HAVARD	56 Mr PUTHOIS	81
7 Mr LOUVET	32 Mr RICHÉ	57 Mr ARRET	82
8 Mr IDCZAK	33 Mr MARTEAU	58 Mr BENETON	83
9 Mr BALSAM	34 Mr BUISSIERE	59 Mr ETCHETO	84
10 Mr CROSIER	35 Mr PICON	60 Mr GAUJARD	85
11 Mr DELADERRIERE	36 Mr DANDONNEAU	61 Mr LABAUNE	86
12 Mr VINCENT	37 Mr LAPÔTRE	62 Mr GANET	87
13 Mr BERTHAULT	38 Mr PERTIN	63 Mr VANHOVE	88
14 Mme LAUGAUDIN	39 Mr FINOT	64	89
15 Mr POUTEAU	40 Mr BERTIN	65	90
16 Mr FLE	41 Mr SAINTE CROIX	66	91
17 Mme PORCHERON	42 Mr CHEVALIER	67	92
18 Mr MILOT	43 Mr GOURREAU	68	93
19 Mr DEN DEKKER	44 Mr DELAGNEAU	69	94
20 Mr DIEUDONNÉ	45 Mr DUPRÉ	70	95
21 Mr VIOLETTE	46 Mr LAMARRE	Envoyé en préfecture le 22/11/2022 Reçu en préfecture le 22/11/2022	96
22 Mr RICHER	47 Mme MOSIMANN	Affiché le	
23 Mr POUTHÉ	48 Mr PESQUET	ID + 089-200079351-20221122-D23-2022-BE	98
24 Mr MASSÉ	49 Mr BOURDON	74	99
25 Mr PEREZ	50 Mme STRABA	75	100

Pouvoirs : Mme BAKOUR à Mr ROUSSELLE, Mr HIVERT à Mr DEN DEKKER, Mr GRUSS à Mr PENTECÔTE, Mr BEZINE à Mr VAN DER HULST, Mr MAISON à Mr PERTIN, Mr LABERTHONNIERE à Mr BERTIN, Mr CHARLOT à Mr SAINTE CROIX, Mr VIARD à Mr POUTHÉ, Mr SIMON à Mr LAVENTUREUX.

Étaient présents : Mme Elisa MERAT Secrétaire SMAEP et Mr David GRANGEON responsable et Mr Frédéric MEUNIER Technicien études et travaux

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD-EST / SOURCES DES SALLES

N°23-2022

Absents excusés : Mr HARPER, Mr LABERTHONNIERE, Mr BOUCHIER, Mme PIERRE, Mr HIVERT, Mr MAISON, Mr KLEIN, Mme SILO, Mr LABERTHONNIERE, Mr PARIS, Mr CHARLOT, Mr CHAUVOT, Mr FRISSON

Secrétaire de séance : Mr Jean LESPINE

63 membres sont présents. Le quorum de 51 est atteint, l'assemblée peut délibérer et 9 pouvoirs sont donnés.

Vu L'article 2224-12-4 du CGCT impose un vote annuel de la tarification de l'eau.

Vu la délibération N° 32-2017 du 06 juillet 2017 actant le règlement intérieur du syndicat qui prévoit le vote du prix de l'eau avant le 30 novembre de l'année N-1.

Vu la délibération n° 21-2014 du 20 Novembre 2014 actant la réduction de la surtaxe de la commune de Planty à 21 ans à 0.61 € du m3

Vu la délibération n° 12-2022 du 22 mars 2022 actant l'adhésion de la commune de Saint Maurice aux riches hommes et l'instauration d'une surtaxe de 0.60€/m3 sur 20 ans.

Vu la délibération n° 01-2022 du 12 janvier 2022 actant le choix du mode de gestion après la fin du contrat de DSP

Vu la délibération n° 21 -2022 du 04 octobre 2022 actant la création de la régie syndicale au 1^{er} janvier 2023.

Vu la délibération n° 22-2022 du 15 novembre 2022 actant les statuts et le règlement intérieur de la régie Viv'eau.

Objet : prix de l'eau au 01/01/2023

Il est proposé après validation des membres du bureau les tarifs syndicaux suivants :

	2022		2023	
	Abonnement annuel	Prix au m3	Abonnement annuel	Prix au m3
Les Communes du syndicat	16,00 €	0,6700 €	16,00 €	0,6700 €
Planty (surtaxe de 0,61€/m3 jusqu'en 2031)	16,00 €	0,6700 + 0,61 € = 1,2800 €	16,00 €	0,6700€ + 0,61 € = 1,2800 €
Thorigny sur Oreuse (surtaxe de 0,5€/m3 jusqu'en 2022)	16,00 €	0,6700 + 0,5 € = 1,1700 €	16,00 €	0,6700 €
Saint Maurice aux Riches Hommes (surtaxe de 0.6€/m3 jusqu'en 2042)			16,00 €	0.67€+0.60€ =1.27€
Vente en Gros à la CAGS	0,00 €	0,1603 €	0,00 €	0,1603 €
Vente en Gros à la Commune de SOUCY	16,00 €	0,6700 €	16,00 €	0,6700 €
Vente en Gros à la Commune d'ESTISSAC	16,00 €	0,6700 €	16,00 €	0,6700 €
Vente d'eau en gros à la commune de MICHERY (en cas de besoin)	16,00 €	0,6700 €	16,00 €	0,6700 €
Vente d'eau en gros à la commune de SAINT SEROTIN	16,00 €	0,6700 €	16,00 €	0,6700 €

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le

ID : 089-200073351-20221122-D23_2022-DE

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD-EST / SOURCES DES SALLES

N°23-2022

Concernant la régie Viv'eau, les membres du bureau syndical propose la tarification suivante :

	2023	
	Abonnement annuel	Prix au m3
Tarifs Viv'eau	40.00 €	0,9600 €

Le Comité Syndical,

- ✓ Après avoir entendu son président,
- ✓ Après avoir délibéré à l'unanimité,
- ✓ Décide d'accepter les tarifs proposés ci-dessus
- ✓ Charge Le Président de l'exécution de la présente délibération
- ✓ Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération
- ✓ Cette délibération sera transmise par courrier et par mail au service consommateurs de la SAUR

Pour extrait conforme,
Le Président, Lionel BERTIN

Date de convocation : 02/11/2022
Date de publication : 16/11/2021


Syndicat Mixte
d'Adduction d'Eau Potable
Sens Nord-Est/Sources des Salles
3 rue Henri Vincenot
89100 SAINT CLEMENT
Tel. 03 86 66 53 21

Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Affiché le
ID : 089-200073351-20221122-D23_2022-DE